



Parc d'Activités Coglais St Eustache St Etienne en Coglès  
35460 MAEN ROCH

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
MARDI 23 MARS 2021 18H30  
Salle des Fêtes Espace ADONIS – ST BRIEË EN COÛLES  
35460 MAEN ROCH**

## COMPTE RENDU

**Etaient présents : Mesdames et Messieurs les membres titulaires :**

M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Çaigne, Mme Meignan, M. De Gouvion St Cyr  
M. Helbert, Mme Blaise, M. Jean-Frédéric Sourdin, M. Eon,  
Mme Launay, Mme Sachet, Mme Elshout, M. Pierre Sourdin, M. Vallée, Mme Montembault  
Mme Cellier Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, M. Dubreil-Jardin,  
Mme Prunier, Mme Lohier, M. Besnard, M. Roger, Mme Malle, Mme Boulière, Mme Gobé,  
M. De Montcuit, M. Prioul, M. Avril, M. Rapinel,

**Etait présent en tant que suppléant sans voix délibérative :** M. Jobert, Mme Bobon

**Absent excusé ayant donné pouvoir :** M. Rault, représenté par Mme Elshout, Mme Machard  
représentée par M. Avril

**Absents excusés :** Mme Balusson, Mme Chataignier, M. Hamard, M. Germain, M. Hervé,

Toutes les communes étaient représentées, à l'exception de la commune de  
Mme Lohier est désignée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

18 h : Présentation et projection du Film du « Séjour à Pléneuf Val André 2020 »  
(durée 25 min)

1 – Perspectives d'actualisation du Projet de Territoire

**QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS**

## 1 - MODALITES D'ACTUALISATION DU PROJET DU TERRITOIRE

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération 2019-372 du Conseil Communautaire du 6 novembre 2019 validant le Projet du Territoire de Couesnon Marches de Bretagne ainsi que l'installation de la nouvelle mandature en juillet 2020. Aussi, il est essentiel que ce projet soit présenté, discuté avec les nouveaux élus afin qu'ils se l'approprient.

Le projet du Territoire doit être actualisé au regard des avancées des différents programmes, plans, contrats qui lient Couesnon Marches de Bretagne et ses partenaires. Aujourd'hui, Etat et Région nous sollicitent pour travailler sur de nouvelles contractualisations et s'accordent sur le principe que le Projet de Territoire en soit le socle.

Au vu de la présentation du Projet du territoire,

Les membres du Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

- PRENNENT acte du Projet du Territoire existant tel que présenté et SOLLICITENT son actualisation ;
- ENTERINENT la méthode d'actualisation du Projet du Territoire, le calendrier et la gouvernance en charge du suivi des contractualisations tels qu'annexés au présent compte rendu ;
- PRECISENT que le Projet du Territoire actualisé deviendra le socle des futures contractualisations avec l'Etat, la Région et le Département.

La séance est levée à 21h

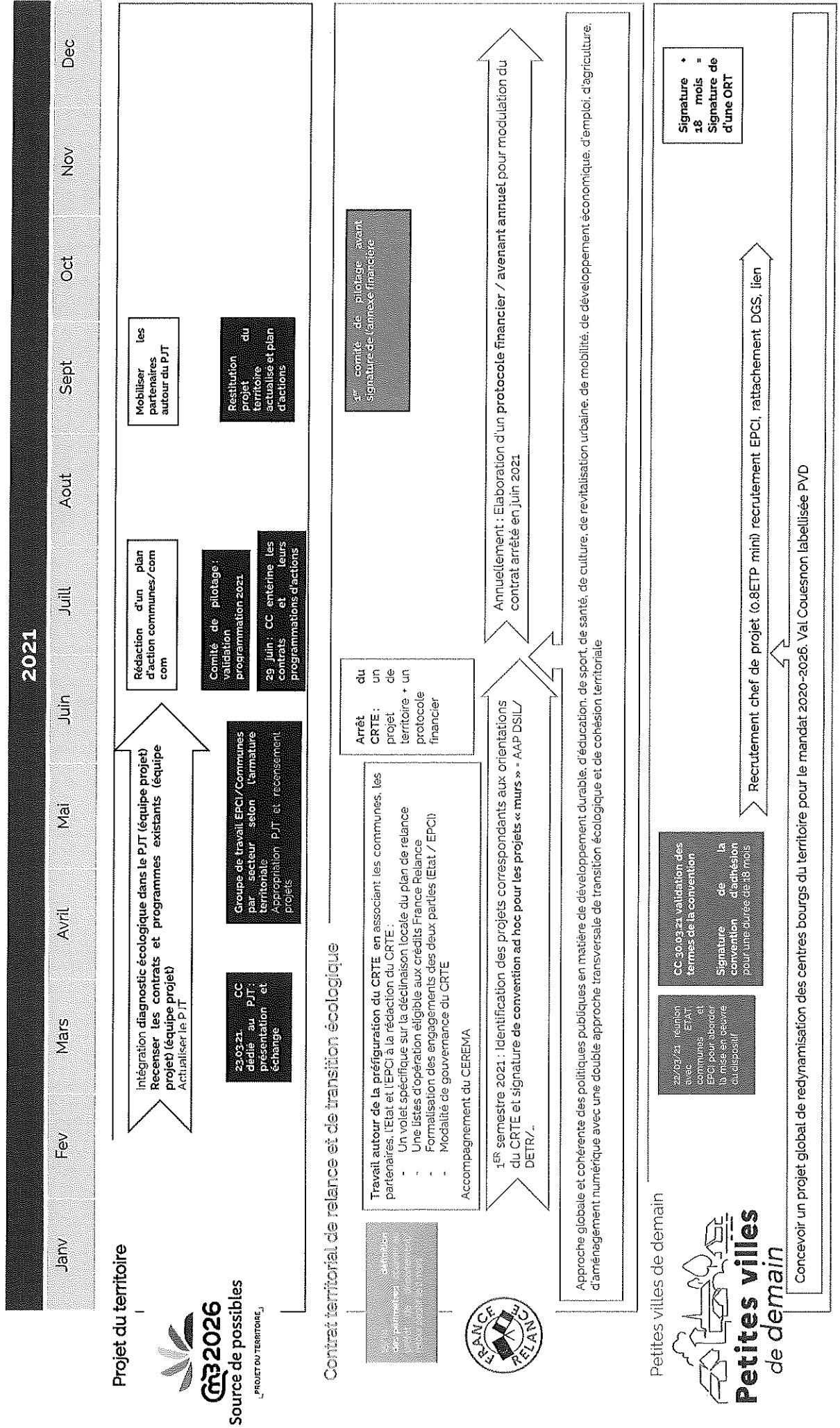
La secrétaire de séance  
Madame Lohier



Le Président  
Monsieur Hubert



## Les grandes étapes des contractualisations et de l'actualisation du projet du territoire





2021

Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
------	-----	------	-------	-----	------	-------	------	------	-----	-----	-----

Pacte régional engagement des territoires dans les transitions



2<sup>nd</sup> semestre 2021 : finalisation des BCD sur l'engagement du territoire dans le Brezn Coop enjeux liés aux transitions

Act techniques et politiques avec la Région

**Fin 2020 :**  
Approbation du SRADDET  
Approbation de « Engagement pour la cohésion des territoires »

**Commission Permanente du 22/03/21 :** Validation de la feuille de route de la Cohésion des territoires « Bien vivre partout en Bretagne 20201 »

Envoi de la feuille de route de la cohésion des territoires pour Coovesnon Région  
Enveloppe affectée dès 2021 : 215 425 € pour le territoire dans 3 enjeux prioritaires

1. La transition
2. Les services
3. Les services

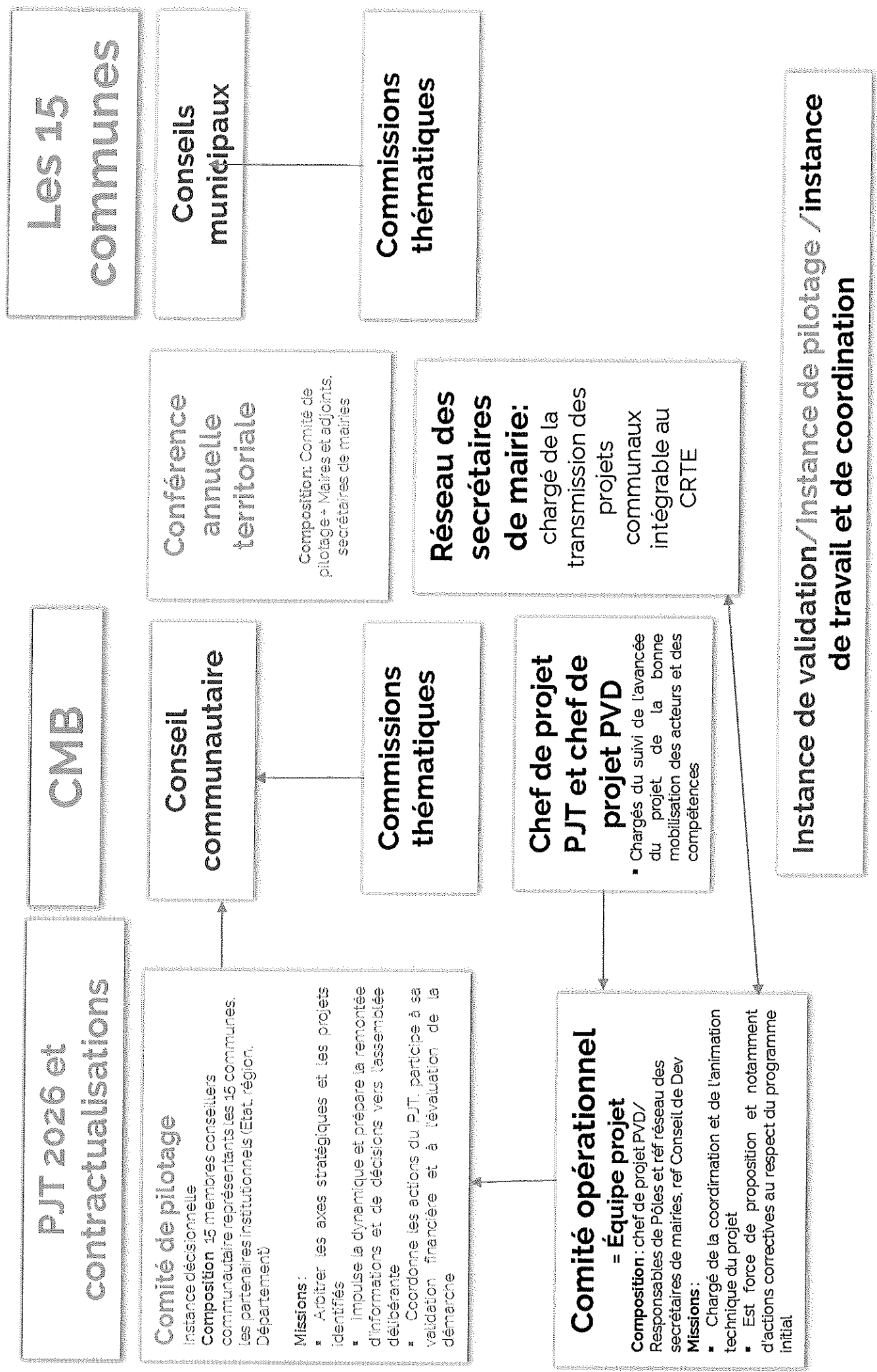
Signature d'un accord d'engagement de 5 ans transitions  
Enveloppe de 2020-2027 de 1 502 821 €

5 engagements prioritaires de la Région

Cohésion des territoires, le bien manger pour tous, le préservation de la biodiversité et des ressources, les mobilités solidaires et partagées, stratégie numérique responsable, stratégie énergétique et climatique



# CMB 2026 La Gouvernance



**PJT 2026 et contractualisations**

**CMB**

**Comité de pilotage**  
Instance décisionnelle  
**Composition** 15 membres conseillers communautaire représentant les 15 communes, les partenaires institutionnels (Etat, région, Département)  
**Missions :**

- Arbitrer les axes stratégiques et les projets identifiés
- Impulser la dynamique et prépare la remontée d'informations et de décisions vers l'assemblée délibérante
- Coordonne les actions du PJT, participe à sa validation financière et à l'évaluation de la démarche

**Conseil communautaire**

**Commissions thématiques**

**Conférence annuelle territoriale**  
Composition: Comité de pilotage + Maires et adjoints, secrétaires de mairies

**Réseau des secrétaires de mairie:**  
chargé de la transmission des projets communaux intégrable au CRTE

**Chef de projet PJT et chef de projet PVD**  
▪ Chargés du suivi de l'avancée du projet de la bonne mobilisation des acteurs et des compétences

**Comité opérationnel**  
= Équipe projet  
**Composition :** chef de projet PVD / Responsables de Pôles et réf réseau des secrétaires de mairies, ref Conseil de Dev  
**Missions :**

- Chargé de la coordination et de l'animation technique du projet
- Est force de proposition et notamment d'actions correctives au respect du programme initial

**Instance de validation / Instance de pilotage / Instance de travail et de coordination**

